

---

Proposé pour le Public Eye Award 2007, catégorie « monde »  
par La Plate Forme Sociale pour la Paix en Côte d'Ivoire, Côte d'Ivoire

## Trafigura Beheer B.V.

Siège principal:	Lucerne, Suisse (domicilié aux Pays Bas)
Branche:	négoce de matières premières (produits pétroliers, métaux)
Chiffre d'affaires / bénéfice:	US\$ 28,4 milliards / n.n. (2005)
CEO:	n.n.
Propriété de:	en mains privées
Collaborateurs:	n.n.

### En bref

*En août 2006 à Abidjan en Côte d'Ivoire, un tanker affrété par Trafigura Ltd.<sup>1</sup> a déchargé une cargaison nauséabonde: des déchets toxiques constitués d'un mélange d'eau, de carburants et de soude. Ces déchets furent déposés à ciel ouvert dans plusieurs décharges de la ville où ils dégagèrent des gaz mortels. Par la suite, plusieurs dizaines de milliers de personnes ont dû consulter des centres de santé locaux et au moins six personnes sont mortes. L'ampleur du scandale n'est pas encore connue avec certitude. Les enquêtes en cours sont d'autant plus difficiles à mener que Trafigura est une société opaque et particulièrement discrète. Une plainte a été déposée contre elle à Londres au nom des victimes d'Abidjan.*

### Comportement irresponsable

Le 19 août 2006, le Probo Koala, un tanker affrété par Trafigura Ltd. et battant pavillon panaméen, a déchargé 500 tonnes d'eau polluée à Abidjan, la capitale économique de Côte d'Ivoire. Trafigura avait chargé l'entreprise locale Tommy du traitement des déchets. Or, le liquide toxique a été simplement déposé dans diverses décharges de la ville. C'est seulement après les premiers décès que le scandale est apparu au grand jour, le 6 septembre 2006. D'après les autorités locales, au moins six personnes sont décédées et plusieurs milliers d'habitants de la ville ont dû être soignés pour difficulté respiratoire, vertiges, vomissements ou brûlures.

L'enquête du Centre Ivoirien Anti Pollution (CIAPOL) a permis d'établir que le mélange d'eau et de carburant contenait une grosse quantité de carbures d'hydrogène mélangés à de l'hydrogène sulfuré et du mercaptan, des produits hautement toxiques dont les vapeurs peuvent causer des vertiges et des problèmes respiratoires.

Greenpeace ne croit pas que Trafigura pensait sérieusement que ces déchets spéciaux seraient entreposés et traités correctement dans un pays africain pauvre. L'ONG demande donc pourquoi ces eaux usées ont été expédiées en Afrique. Le 2 juillet le Probo Koala se trouvait à Amsterdam. Il devait y décharger le mélange toxique. Mais en raison du prix élevé imprévu demandé pour le

---

<sup>1</sup> Trafigura Ltd. est une filiale de Trafigura Beeheer B.V.

traitement de ces déchets spéciaux, le navire partit pour l'Estonie. De là le tanker repartit avec un chargement d'essence pour le Nigéria avant d'arriver enfin à Abidjan. D'après Trafigura, le navire transportait alors un mélange de soude caustique, d'eau et de résidus pétroliers résultant du nettoyage des cuves utilisées pour le transport de produits pétroliers par voie maritime.

### **Conséquences**

Une fois le scandale dévoilé, le ministre de la santé publique de Côte d'Ivoire convoqua une séance extraordinaire du cabinet pendant que la population descendait dans la rue et accusait le gouvernement d'avoir autorisé le déchargement du navire. A la suite de ce scandale, le nouveau gouvernement, qui venait d'être reconstitué suite à la guerre civile, démissionna en bloc.

Le Probo Koala quitta Abidjan le 22 août et arriva le 15 septembre 2006 à Paldiski en Estonie où il fut bloqué par le bateau de Greenpeace, le Arctic Sunrise. Les autorités ivoiriennes intervinrent auprès de leurs homologues estoniens pour faire arraisonner le Probo Koala. Le commissaire de l'environnement de l'Union européenne, Stavros Dimas, intervint aussi, si bien que le bateau fut effectivement saisi et put être fouillé. Selon ce qu'elle indique elle-même, Trafigura a étroitement collaboré avec les autorités. Le 16 octobre 2006, le Probo Koala quitta le port de Paldiski, après avoir reçu le feu vert du procureur estonien.

Le patron de l'entreprise qui avait affrété le navire, Trafigura Ltd., Claude Dauphin, et son responsable pour l'Afrique de l'Ouest, Jean-Pierre Valentini, ont été arrêtés le 18 septembre 2006 à Abidjan et se trouvent toujours en prison. Deux collaborateurs locaux furent également détenus. Ce scandale n'aurait pas pu avoir lieu sans des complicités locales, tant privées que publiques.

### **Etat du dossier et revendications**

Le 8 novembre 2006, à Londres, où se trouve le centre opérationnel de Trafigura, une action en dommages et intérêts de plus de £ 100 millions a été déposée. Trafigura est accusée d'avoir déposé 500 tonnes de déchets toxiques à Abidjan, d'avoir, par négligence provoqué la maladie et la mort à travers la ville. La justice néerlandaise a également ouvert une instruction.

La Plate Forme Sociale pour la Paix en Côte d'Ivoire, un réseau de 15 organisations actives dans divers domaines (droits humains, environnement, formation, promotion de la femme, jeunesse, syndicat), exige des autorités locales et internationales une enquête approfondie et transparente sur tous les aspects de ce scandale. Ce réseau a également lancé une pétition adressée à l'Union européenne et aux Etats membres. Le transport et le dépôt de déchets à Abidjan viole en effet la convention de Bâle sur le commerce et le transport de déchets dangereux. Cette convention interdit en particulier l'exportation de déchets toxiques de pays membres de l'OCDE vers un pays non-membre comme l'est la Côte d'Ivoire.

Les défenseurs de l'environnement de toute l'Afrique saisissent l'occasion de ce scandale pour attirer l'attention sur les lois nationales et les conventions internationales réglant le transport de déchets dangereux et toxiques.

### **Informations supplémentaires:**

- [www.greenpeace.org](http://www.greenpeace.org)
- [www.iucn.org/places/brao/docs\\_pdf/d%C3%A9claration\\_juristes\\_environnement.pdf](http://www.iucn.org/places/brao/docs_pdf/d%C3%A9claration_juristes_environnement.pdf)
- [www.terredeshommes.asso.fr/docs/petition\\_dechets\\_toxiques\\_Abidjan.html](http://www.terredeshommes.asso.fr/docs/petition_dechets_toxiques_Abidjan.html)
- [www.trafigura.com](http://www.trafigura.com)